

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

1185
**Université
Jean Moulin
Lyon III**

**DEA Sciences de
l'Information**

M 1990 DEA 06

Mémoire

**Bibliographie et histoire des idées
Du principe d'exhaustivité à la politique des choix
(1545-1810)**

Caroline Durand



1990

1990

DEA 4

6

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

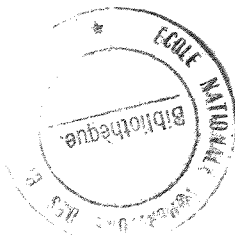
**Université
Jean Moulin
Lyon III**

**DEA Sciences de
l'Information**

Mémoire

Bibliographie et histoire des idées
Du principe d'exhaustivité à la politique des choix
(1545-1810)

Caroline Durand



1990

1990

DEA 4

6

17 1790 357 06

"Souvent pour engager les fidèles à se défier d'un ouvrage, il suffit de leur nommer l'écrivain qui l'a publié. Arnauld, Pascal, &c, ces noms seuls font tomber un livre des mains à quiconque est un enfant docile de l'Eglise."

Dominique de COLONIA. Dictionnaire des livres jansénistes. 1752.

"Ils ont jugé les livres sur la couverture comme les sots jugent les hommes sur l'habit (...) Les ouvrages qui révélaient les crimes des tyrans et les droits des peuples étaient les sans-culottes des bibliothèques."

Henri GREGOIRE. Rapport sur la bibliographie. 1794

"Rien ne serait peut-être plus utile qu'un tableau méthodique et bien fait de la fatale influence qu'ont eue sur les troubles civils, politiques et religieux, les principes exagérés répandus dans la plupart des livres proscrits et même dans quelques-uns qui ne l'ont pas été."

Gabriel PEIGNOT. Discours préliminaire au Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés. 1806.

Si la bibliographie, sous les formes diverses qu'on lui connaît, des plus rudimentaires aux plus élaborées, est un moment nécessairement second par rapport au livre ou à l'écrit en général, elle n'est pas pour autant une pratique retardataire. Au même titre qu'on peut considérer Platon comme étant le premier historien du livre, on admet qu'Aristote et Callimaque représentent les premiers bibliographes. Seule néanmoins l'apparition du livre imprimé suscite l'avènement d'une histoire et d'une science propres au livre, lesquelles ont évolué dans leur conception même au cours des siècles. Depuis une trentaine d'années environ, les travaux d'historiens comme Henri-Jean Martin et plus récemment ceux de Robert Darnton, ceux de sociologues comme Robert Estivals ou d'hommes de lettres comme Robert Escarpit, ont tenté de donner à l'histoire du livre un caractère total, confrontant les différents apports de la recherche historique aussi bien dans le domaine économique ou social qu'idéologique, littéraire ou mental. Cet essor novateur sans précédent des études concernant le livre et son monde paraît pourtant curieusement ignorant du problème de la bibliographie et de son histoire en tant que science, si bien que le constat émis en 1956 par Louise-Noëlle Malclès reste pleinement actuel :

"Un travail d'interprétation des résultats acquis en bibliographie, du XV^e siècle à nos jours, s'imposerait donc. (...) Etablir des corrélations entre l'activité des bibliographes aux diverses époques et les besoins de la recherche intellectuelle ; déterminer pour chaque époque les rapports entre les facteurs historiques, économiques ou autres et la production des répertoires ; discerner enfin les courants d'influence d'une nation à l'autre, tels pourraient être les objectifs d'une étude scientifique d'ensemble."¹

Sans négliger ses propres travaux qui demeurent une référence précieuse à quiconque entreprend de mener la moindre recherche dans ce domaine, mais dont elle-même soulignait les limites, il faut

ici reconnaître que la mise en perspective de la bibliographie selon cette optique nouvelle n'a pas vu jusqu'à maintenant le jour.

Loin en effet des grandes questions qui, au 19^e siècle et aux débuts de celui-ci préoccupèrent au-delà des seuls professionnels savants et érudits sur l'objet et le sens de la bibliographie, ces dernières décennies n'ont vu porter à ce domaine d'autre intérêt que pragmatique. Non certes toujours sans quelque utilité, l'époque étant révolue de la bibliographie considérée comme un des beaux-arts, et les difficultés inhérentes à la pratique d'une science en mutation ayant rendu plus actuel le souci de vulgarisation déjà exprimé par Charles Victor Langlois en 1901 : "Cet enseignement (de la bibliographie) a longtemps été réservé aux futurs bibliothécaires, mais à tort. Il convient aussi au public studieux et particulièrement aux étudiants"². L'existence d'une volonté vulgarisatrice, souvent due à des initiatives individuelles, est un fait positif à porter au crédit de ces dernières années. Cependant elle ne peut occulter l'essentiel du problème quand elle ne le met pas en évidence : à l'heure où les scientifiques eux-mêmes prônent l'étude systématique de l'histoire des sciences, et cela aux seules fins de faire progresser leurs recherches, comment la bibliographie, science destinée à rendre compte des sciences et dont la pratique ne cesse d'engendrer de nouvelles questions quant à ses objectifs et ses méthodes, pourrait-elle échapper aux interrogations concernant son fonctionnement et les liens qui l'unissent à son environnement intellectuel, social ou économique ?

On saurait d'autant moins ignorer la question que nombre d'écrivains depuis dix ans ont souligné le phénomène dit de "l'explosion de l'information et de la communication" et partant, celle de la documentation dont on s'accorde à reconnaître aujourd'hui le caractère d'une activité autonome au sein des activités sociales. Cette évolution exponentielle de la documentation a suscité en effet l'apparition de techniques de plus en plus sophistiquées et de plus en plus généralisées ; mais pour autant, la banalisation des pratiques et des instru-

ments documentaires s'est opérée souvent dans des conditions telles que, notamment dans le monde du travail, elle a eu pour effet de susciter chez les individus plus de méfiance et de sentiment de contrainte que de maîtrise de leurs activités.³ Paradoxalement semble-t-il, au moment où les chercheurs en informatique appréhendent les questions de la documentation sous un angle théorique nouveau pour eux, il continue de prévaloir partout ailleurs une vision figée, abstraite et techniciste de ce même domaine.

Le détour littéraire est suffisamment instructif pour qu'on s'y arrête. La mode est à la mise en scène par la littérature de son propre processus de création, péniblement issu du monde des documents. Un des exemples les plus récents et les plus transparents nous en est fourni par Umberto Eco qui, dans "Le Pendule de Foucault" suspend le démarrage de l'intrigue à celui du programme de l'ordinateur Aboulafia "personnage"-clé s'il en est, auprès duquel le mot de passe, laborieusement cherché dans toutes les règles de l'art, se révèle symboliquement être "Non" : traduction de la relation obligée et souvent négative que les auteurs entretiennent avec le monde de la documentation. Au passage, il faut noter que si la représentation de la bibliothèque hante un nombre d'écrits toujours plus grand, elle se confond parfois avec celle de la recherche documentaire. A la différence de Leibniz qui, en 1673 dans une lettre datée de Paris n'hésitait pas à parler de "l'amas de livres inutiles dans les bibliothèques" qu'il aurait facilement vendu pour quelques écus, les auteurs contemporains n'ont pas cette aisance à se débarrasser de l'héritage du passé ; ils subissent son envahissement, submergés qu'ils sont par la quantité des livres et leur encombrement physique, auquel rien ne peut remédier, comme s'en plaint Blaise Cendrars dans "Bourlinguer" au chapitre "Paris Port de mer", pas même "le catalogue (qui) ne peut être tenu à jour à la longue, tellement il paraît de livres". Le malaise et la culpabilisation, quand ce n'est pas la folie, guettent le personnage écrivain qu'obsède ce monde clos, saturé et pourtant en expansion. Le Général Stumm de Robert Musil dans "L'Homme sans qualités", s'il a livré toutes

les batailles, cède le terrain quand il se trouve seul dans la salle de bibliographie de la Bibliothèque Impériale : "Nulle part un livre sensé, lisible, rien que des livres sur des livres", s'exclame-t-il avant de s'enfuir préférant passer pour fou aux yeux des bibliothécaires. Mieux que la fuite, la reconnaissance de l'ordre inutile devient alors le seul recours salutaire, et dans la lignée de Borgès et de sa "Bibliothèque de Babel" nombre d'auteurs dénoncent le processus de la recherche documentaire qui, de la noble traversée du labyrinthe se transforme en dérisoire parcours du combattant, semé de pièges que constituent les fichiers inexacts, les langages ésotériques et les classifications maniaques des bibliothèques. Georges Pérec dans "Penser / classer" et Italo Calvino avec "Si par une nuit d'hiver un voyageur..." sont de désormais célèbres représentants de cette mise en boîte de la mise en fiche, auprès desquels Jacques Roubaud parmi d'autres puise aujourd'hui son inspiration.

Ce très bref aperçu de l'image de marque de la bibliographie et de ses à-côtés pourrait passer après tout pour une fantaisie de littérateurs que la méfiance, puis l'angoisse éprouvées devant l'illisibilité de la chose bibliographique conduisent à une catharsis vengeresse. Sans doute d'ailleurs, y a-t-il là quelque vérité. A bien y regarder cependant, ils ne sont pas les seuls à exprimer un malaise et peuvent se recommander de prédécesseurs plus autorisés sinon plus illustres. En effet, les bibliographes eux-mêmes tiennent, à l'égard de leur propre travail des propos lapidaires désabusés - mais trop dépourvus d'humour, sauf involontaire ! - dont la modestie souvent redoutable contribue à minorer l'image de marque de leur discipline. Que Giovanni Nevizzano, en 1522, mette en exergue à son répertoire la devise "Ingenti labore, exiguum opus" est un signe avant-coureur du comportement de ces érudits passionnés par un métier aux exigences monastiques : "Le bibliographe est assez généralement habitué à l'ingratitude de ses obligés" devait déclarer quatre cents ans plus tard Lucien Febvre. Il s'agit là d'une constante dans l'histoire de la bibliographie, particulièrement affirmée au 19^e siècle

en dépit de l'essor prodigieux que connaît alors cette science ; Gabriel Peignot se plaint d'être pillé et et Joseph-Marie Quérard d'être incompris, ce qu'il consigne dans sa fameuse autobiographie intitulée "un martyr de la bibliographie" au onzième volume de sa "France littéraire". Tous deux, il est vrai, ont le tort de travailler à contre-courant de la mode du temps, qui progressivement se désintéresse du recensement rétrospectif au profit de celui de la production courante ; il n'en demeure pas moins qu'ils font figure de victimes de l'organisation du monde littéraire en général, connaissant les problèmes de tous les écrivains alors démunis de véritables droits d'auteur. Si la première moitié du siècle voit ainsi se consacrer le divorce entre le créateur et la société il faut admettre que le bibliographe est quant à lui à cette époque sujet potentiellement à une marginalité plus accusée encore puisque son travail intellectuel l'amène ou devrait l'amener à se préoccuper du sort de certains écrits et de leurs auteurs exclus de la mémoire ou de la conscience collective, à découvrir ceux que d'autres hésitent à recommander, à citer ou même à mentionner. Que tous n'aient pas eu, on le verra, la curiosité ou le courage intellectuels de le faire implique moins la nécessité d'une critique individuelle qu'une interrogation sur le sens de la démarche bibliographique aux différentes époques et sur les liens qui unissent cette démarche aux différents courants idéologiques imprégnant l'histoire littéraire.

Là-dessus, le laborieux avènement de la notion de bibliographie est riche d'enseignement. On sait que du mot et de la chose la conjonction est tardive : longtemps les deux coexistent sans que s'opère le recoupement. Si le terme *βιβλιογραφία* - "transcription de livres" - est attesté chez Dioscoride en 50 après J.-C. puis chez Diogène Laërce au 3^e siècle, il est beaucoup plus rare et plus récent que celui de *βιβλιογράφος* - "celui qui transcrit les livres" - utilisé par Antiphane six siècles auparavant. Le produit bibliographique lui-même est assimilé, sous le terme général de *κατάλογος* à toutes sortes de registres ou listes d'inventaire ; les auteurs classiques tels que

Platon, Démosthène ou Xénophon désignent fréquemment par ce mot les catalogues de titres à proprement parler. En fait, seuls les débuts de la typographie avec une relative richesse linguistique pour traduire la notion de nomenclature de livres, témoignent d'une pratique en expansion : la multiplication des bibliotheca, catalogus, index, inventarium, repertorium est la conséquence logique de la multiplicité inhérente à la chose imprimée ; elle n'est pas pour autant le résultat d'une réflexion sur ce que doivent être la bibliographie, ses objectifs et ses méthodes. Conçue la plupart du temps comme le prolongement ou l'accompagnement de l'activité intellectuelle dans une discipline particulière, la bibliographie volontiers spécialisée des érudits de la Renaissance n'a d'autre raison d'être que dans son statut d'auxiliaire, statut que Langlois revendique toujours pour elle en 1901 : "De toutes les sciences auxiliaires des études historiques, la bibliographie est, sans contredit, la plus généralement utile et la plus négligée"⁴. Si l'on reconnaît à Gabriel Naudé la primeur de l'appellation pour sa "Bibliographia politica", il faut bien admettre que cela n'affecte que très modérément le développement du genre ; au 17^e siècle continuent de fleurir en France divers "Mémoires", "Mélanges" et surtout des "Bibliothèque" qui ont tous en commun hérité d'une tradition ancienne comme le souligne Robert Escarpit : "Les *πινάκες* de Callimaque étaient une tentative pour classer les livres non d'après leurs caractéristiques physiques mais d'après leur contenu. C'est la bibliographie proprement dite qui ne s'est réellement développée qu'à partir du XVII^e siècle et à laquelle Gabriel Naudé a donné son nom en 1633. Le principe est l'établissement de listes critiques et analytiques"⁵. Au-delà de la tardive reconnaissance du mot qu'ignorent également l'"Encyclopédie" de Diderot et le "Dictionnaire" de l'Académie française dans leurs premières éditions, le phénomène le plus significatif réside ainsi dans la délimitation du champ bibliographique : l'étude critique systématique de toute littérature mieux que son simple recensement linéaire. Cependant pour acquérir son autonomie complète et échapper au statut ambigu de paralittérature qu'on ne lui prête que trop jusqu'à la période contemporaine, il fallait que la bibliographie mette en œuvre des règles et des modes de fonctionnement propres, connus sous

le nom de systèmes bibliographiques. L'historique de ces systèmes dont l'origine remonte à l'Antiquité mais que le Moyen Age puis la Renaissance surtout développent, reste pour une grande part à étudier.

A de rares mais célèbres exemples près, ces systèmes de classification, pierre angulaire de la science bibliographique, présentent le même défaut à toutes les époques : ils sont les reproductions des systèmes idéologiques dominants en même temps que les reflets de l'état d'avancement des différentes sciences. Jusqu'à la fin du 16^e siècle, la tradition médiévale du trivium et du quadrivium accompagne les innovations de la Renaissance ; les "Tableaux accomplis de tous les arts libéraux" de Christofle de Savigny font apparaître seize sections : il s'agit de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Dialectique, de l'Arithmétique, de la Géométrie, de l'Optique, de la Musique, de la Cosmographie, de l'Astrologie, de la Géographie, de la Physique, de la Médecine, de l'Ethique, de la Jurisprudence, de l'Histoire et de la Théologie. Ce sont, hormis l'Optique, celles qu'avait inaugurées Konrad Gesner dans sa "Bibliotheca universalis" ; ce sont, à peu de chose près, celles qui nous sont transmises jusqu'au 19^e siècle par la classification dite des "libraires parisiens" et vulgarisées par Brunet dans son "Manuel du libraire et de l'amateur de livres" : Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire. Entre temps en France, le moment de la Révolution aura aussi été celui d'une réflexion concernant le système bibliographique en vigueur ; Ameilhon présente un rapport intitulé "Projet sur quelques changements qu'on peut faire à nos bibliothèques"⁶ où pour l'essentiel il expose le besoin d'une classification nouvelle adaptée aux nécessités du temps qui exclue la religion de la première place. Bien qu'inaboutie, cette tentative de réforme est une constante de l'histoire de la bibliographie qui en connaîtra d'autres. Car les bibliographes, depuis Gesner, ont appris que rendre compte des sciences implique de délimiter le champ de la connaissance en guise de préalable au travail de recensement. Or, classer n'est pas seulement ordonner, c'est surtout donner un sens. Cet objectif principal est explicitement assigné à la bibliographie

par Gilbert Varet dans son livre "Histoire et savoir"⁷. Reprenant l'interrogation de Langlois sur l'ambiguïté de la bibliographie considérée comme science auxiliaire de l'histoire, l'auteur s'attache à démontrer qu'il s'agit d'une discipline à part entière dont la vertu première ne consiste pas à être exhaustive, ni analytique, ni descriptive, ni même à recenser les meilleurs livres. Qu'est-ce alors que la bibliographie ? Pour un chercheur, lire la bibliographie d'une œuvre est un moyen non pas tant de découvrir les sources d'un auteur que de cerner sa réflexion à travers les références ; la bibliographie est donc un mode particulier d'expression de la pensée dont la qualité se mesure à son aptitude à rendre compte de tous les points de vue possibles avec un minimum de notices.

Voilà du même coup, selon lui, définie la déontologie du bibliographe : acquis à cette conception "ouverte" qui seule permet de faire surgir de nouvelles problématiques, il doit axer son travail sur le recensement du savoir, la sélection et l'organisation des rubriques qui le reflètent, et non plus sur l'inventaire de ses produits. Ce faisant, il résout le paradoxe jusqu'ici inhérent à sa condition puisque, loin de prétendre au savoir total, il s'assigne désormais pour objectif d'en discerner les axes et d'en suggérer le mouvement. Si la culture aux débuts de l'imprimerie pouvait être considérée en effet comme un tout fini entièrement accessible, l'erreur persistante de l'idéal humaniste a été de nourrir l'utopie du savoir encyclopédique, au travers notamment des bibliographies universelles. Avoir conscience avant tout autre que, loin d'être un champ clos, le savoir est un univers en expansion, tel est aujourd'hui le privilège du bibliographe. Dans un certain sens, la prise de parti de Varet reprend et développe les hypothèses avancées par Juliette Ernst en 1948 : "Pour qui sait lire entre les lignes, une bibliographie courante n'enregistre pas seulement ce qui est fait, elle suggère ce qui est à faire."⁸ cette position est le résultat d'un long processus directement issu de ce que l'on peut appeler le courant "noble" de la bibliographie. Il est clair en effet que cette pratique hérite d'une triple tradition : d'abord l'inventaire de textes rassemblés dans un même lieu géographique à des fins de ges-

tion et de capitalisation - origine des catalogues - puis le recensement signalant les livres nouvellement édités à des fins commerciales - ainsi des Messkataloge de Georg Willer, où l'on peut voir dès 1564 les débuts de la bibliographie courante - qui relèvent tous deux d'une démarche pragmatique ; enfin l'étude des textes et la critique littéraire qui, s'attachant au contenu du livre finissent par susciter une réflexion sur le savoir en général, pratique génératrice des bio-bibliographies des 16^e et 17^e siècles. Aux premiers revient pour objectif de rechercher l'exhaustivité ; aux dernières, de réaliser la sélection. Toute l'histoire de la bibliographie est animée par cette contradiction et marquée par l'incapacité à la résoudre, en dépit des efforts permanents faits par les bibliographes pour satisfaire aux exigences de la conciliation.

L'idéal d'exhaustivité, hérité de l'humanisme et de représentants aussi symboliques que Rabelais à qui l'on attribue volontiers d'ailleurs le titre de bibliographe, prend forme au 16^e siècle avec les répertoires dits universels dont la "Bibliotheca universalis" de Gesner est à la fois le produit le plus achevé et le plus original : "Faire le point des connaissances dont les hommes seraient privés si tous les livres venaient à disparaître" selon le projet de son auteur est déjà une colossale entreprise en son temps. Les catalogues et les index universels ne cesseront pourtant de fleurir au cours des 17^e et 18^e siècles ; parmi eux le "Mare magnum" en cent onze volumes manuscrits de l'érudit florentin Francesco Marucelli, mort en 1703, "in ogni opera e in ogni libro ricercando e vagliando la farina dei fatti."

Durant cette même période, la curiosité intellectuelle autant que le souci d'exhaustivité amènent les bibliographes à d'incessantes tentatives pour rétablir l'identité des auteurs d'ouvrages anonymes ou publiés sous des pseudonymes. Comme le soulignent Taylor et Mosher, "in the sixteenth and seventeenth centuries, the Golden Age of pseudonyms, almost every writer used a pseudonym at some time during

his career (...) Efforts to discover the fact thus withheld from general knowledge are as old as the practice."⁹ Gesner est le premier dans ses "Partitiones theologicae" éditées en 1549 avec sa "Bibliotheca" à dresser une liste systématique des identifications. Il inaugure ainsi une nouvelle trajectoire de la démarche bibliographique que d'autres développeront : il paraîtra en 1708 le célèbre "Theatrum anonymorum et pseudonymorum" de Vincent Placcius, suivi en 1768 par la "Bibliographie instructive" de De Bure dans son dixième volume, puis du "Dictionnaire des ouvrages anonymes" de Barbier en 1806, que Grégoire appelait de ses vœux dans son rapport du 22 Germinal : il fallait, disait-il, sans tarder réunir les matériaux "pour faire un dictionnaire de livres anonymes et pseudonymes, ouvrage qui manque à la littérature".

Si le genre des répertoires universels va légèrement diminuant dans la seconde moitié du 18^e siècle, la Révolution française, lourde de l'héritage des Lumières et de l'idéal encyclopédiste se réapproprie en matière de bibliographie l'idée d'exhaustivité. Elle ne produira pas moins de dix-huit décrets, circulaires et rapports qui concernent livres et bibliothèques entre 1789 et 1803. Inspirés du principe fondamental évoqué à l'article XI de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ("La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement"), ces actes officiels dans leur grande majorité se réclament de la plus grande largesse d'esprit dans le souci de l'étude et de la diffusion des livres. Le Comité d'Instruction publique en 1794, comme le Comité des Quatre-Nations en 1791, n'aura de cesse de faire respecter par les administrateurs de district ses propres instructions qui, œuvrant pour la réalisation d'un catalogue collectif général recommandent l'absence de toute exclusive. Les deux instructions du 15 Décembre 1790 "concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés..." et du 15 Mai 1791 "pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèques" apportent certes des précisions purement techniques ; elles sont les premières cependant à

traduire une politique bibliographique énoncée dans la première phrase de celle de 1791 : "Les catalogues (...) n'ont d'autre objet que de procurer une connaissance exacte de tous les livres." Le rapport du 22 Germinal an II, élaboré par Grégoire montre jusqu'à quel point pouvait être poussé le souci de la nécessité d'un recensement exhaustif, et s'il ne peut à lui seul résumer la démarche révolutionnaire en matière de bibliographie, il en est un symbole malgré tout: il s'insurge contre ceux qui proposent de brûler les livres : "la théologie, disait-on, parce que c'est du fanatisme ; la jurisprudence des chicanes ; l'histoire des mensonges ; la philosophie des rêves." On ne saurait enfin être plus clair que le Père Adry, mieux connu sous le nom de Parent l'Aîné, sur l'impartialité nécessaire au bibliographe lorsqu'il déclare en l'an IX, non sans quelque emphase :

"Comme l'historien, le bibliographe appartient à la Nation et est l'ami de toutes les autres ; il n'est le prêtre d'aucun culte, le ministre d'aucune secte, le chef d'aucune faction, l'initié d'aucune coterie, l'adepte ou le candidat d'aucune académie, le partisan idolâtre d'aucun système."⁴⁰

Ce mouvement que J.-B. Labiche désignera en 1880 comme une véritable "révolution bibliographique" s'accompagne d'un sens aigu de ce que doit être la bibliographie, instrument intellectuel de la connaissance et de la recherche. Transparent chez Grégoire qui demande au bibliographe de peindre un "tableau généalogique des connaissances humaines", le souci s'affirme sous la plume d'Armand-Gaston Camus, un proche d'Hubert-Pascal Ameilhon :

"J' imagine que le premier besoin d'un homme qui veut faire usage d'une bibliothèque est de connaître les livres, de savoir lesquels appartiennent à la matière qu'il se propose d'étudier, l'utilité qu'il peut en tirer et les différences des éditions placées à sa portée (...) Il y a deux sortes de connaissances des livres, l'une qui se renferme uniquement dans les dehors et la forme du livre pour apprécier d'après sa date, d'après le caractère de l'impression, d'après certaines notes, les

"qualités qui le font ranger dans la classe des livres rares ou curieux et qui fixent sa valeur pécuniaire ; l'autre consiste à savoir quels sont les livres les plus propres à instruire, ceux où les sujets sont le plus clairement présentés et le plus profondément discutés, les ouvrages à l'aide desquels il est possible de saisir l'origine de la science, de la suivre dans ses développements, d'atteindre le point actuel de la perfection."¹¹

Exhaustivité et impartialité d'un côté, prise de parti et sélection intellectuelles de l'autre : le 19^e siècle s'attachera à développer la réflexion bibliographique dans ce double sens avec les débuts de la "Bibliographie de la France" d'une part et les répertoires généraux internationaux et sélectifs d'autre part. Ces derniers, illustrés par les noms de Charles Jacques Brunet et de Théodore Graesse, sont les avatars des bibliographies universelles choisies des siècles précédents dont Née de La Rochelle recommandait toujours en 1790 la réalisation "qui ferait revivre une multitude de livres utiles qui commencent à se perdre dans l'oubli".¹² Cependant, les grands idéaux de la Révolution française, s'ils ont de fervents partisans au 19^e siècle, n'animent pas loin s'en faut, l'ensemble du corps des bibliographes appelés à opérer une sélection dans la littérature présente et passée selon des critères souvent empruntés à la critique littéraire et aux idéologies dominantes.

Non que, ce faisant, les bibliographes du 19^e siècle soient de beaucoup différents de leurs collègues des siècles antérieurs. Il suffit pour s'en persuader d'examiner de plus près les jugements qu'ils portent sur l'un de ces écrivains réputés mineurs et relégués comme marginaux aux frontières de la littérature : Cyrano de Bergerac. L'écho de sa redoutable personnalité est tel, son œuvre est si peu faite pour le démentir, que l'accusation de folie portée contre lui de son vivant ne fera que croître et embellir sous des formes peu variées au cours des siècles suivants. Ses contemporains, à de rares exceptions près - dont l'abbé Guéret et Boileau - le traitent de fou sans autre forme de procès ; Tallemant des Réaux, Dassoucy, Ménage ne sont pas les plus

tendres. Le 18^e siècle, en la personne de Voltaire, lui décerne le même qualificatif, que l'on retrouve en 1894 sous la plume de Lanson - qui nous avait habitués à plus de modération - associé à celui d' "extravagance" dans l'unique mention faite de Cyrano au cours de son "Histoire de la littérature française". La biographie de Hoefer, dans un article signé C. Hippeau, parle de Cyrano de Bergerac en ses termes : "(Il) s'est distingué par la singularité de ses œuvres autant que par la bizarrerie de son caractère." En 1923 encore, Bédier et Hazard parlent d' "un fol qui eut des côtés d'honnête homme".

Qu'en est-il du sens accordé à la dénomination de folie ? Au 19^e siècle, c'est de la folie imaginative de Cyrano que l'on parle, c'est de son imagination. Le Romantisme est à l'origine de cette revalorisation relative qui fait reconnaître à cet auteur "une imagination singulière" liée à un "talent poétique" dans la "Biographie universelle" de Michaud ; mais paradoxalement cette biographie est impitoyable en ce qui concerne l'œuvre de Cyrano la plus douée d'imagination, "L'Autre Monde" et n'y consacre que dix lignes sur plus de trois colonnes. Cinq ans auparavant, en 1838, Charles Nodier faisait le premier son éloge dans le "Bulletin du bibliophile" et Théophile Gautier devait à la même époque lui consacrer un chapitre de ses "Grotesques". Du coup, semble renaître l'intérêt général pour celui que le 17^e puis le 18^e siècles avaient dédaigné ; le bibliophile Paul Lacroix, dit Jacob, fait paraître en 1858 une édition critique de l' "Histoire comique" - variante du titre de "L'Autre Monde" - préfacée avec une scrupuleuse honnêteté. Mais il faut attendre quatre ans plus tard pour qu'une étude sérieuse de l'œuvre romancée de Cyrano soit entreprise par Fournel dans sa "Littérature indépendante et les écrivains oubliés" ; semblable souci anime Juppont en 1907 dans sa communication sur "L'Œuvre scientifique de Cyrano de Bergerac" : tous deux s'accordent à louer l'association étroite et fructueuse de l'imagination et de la science et s'insurgent contre l'appréciation globalement portée sur une œuvre "qu'on est habitué à regarder comme frivole" comme le dit Fournel. Cependant, ils n'emportent pas la

conviction des esprits les plus autorisés ; P.-A. Brun continue de mesurer l'originalité essentielle de "L'Autre Monde" par l'"abondance de ses folies", et Pierre Larousse lui-même, bien que portant un regard plutôt favorable sur Cyrano en général, se borne à dire à propos de l'"Histoire comique" qu'"elle présente beaucoup d'intérêt, amuse et a quelque prétention d'instruire", ce qui, pour une fois, pourrait faire accuser son "Dictionnaire" de légèreté.

Au terme de cette analyse succincte, une constatation s'impose : il apparaît que l'imagination de Cyrano de Bergerac - imagination pour laquelle son œuvre prend explicitement parti - sert d'alibi au mépris et au silence observés à son égard pendant fort longtemps. Alibi sans doute, car les produits de cette imagination ont été par la même occasion tus ou ignorés. Vigneul-Marville, sous le pseudonyme de qui écrit Bonaventure d'Argonne cite Bergerac pour justifier sa mise à l'écart définitive du monde des lettres en tant qu'écrivain "exécrationnable" ; les bibliographes du 19^e siècle, en dehors de ceux précédemment cités se confinent dans le silence. Los Rios n'en parle pas, non plus que De Bure ; Barbier l'ignore, Peignot aussi ; Brunet affirme qu'"aucune de ses éditions n'a encore acquis de prix dans le commerce" : nous voulons bien le croire. Pourtant "L'Autre Monde" ne sombra jamais dans l'oubli de ses lecteurs : l'œuvre connue, de 1650 à 1855, vingt-et une éditions ou rééditions recensées par P. Lacroix. Relativement lu, Cyrano ne fut reconnu publiquement que par quelques rares érudits, dont Niceron qui s'attache à lui rendre hommage avec une grande honnêteté intellectuelle et une grande indépendance d'esprit dans ses "Mémoires". Considéré par ses contemporains comme inadapté social, Cyrano de Bergerac est en littérature l'écrivain inclassable, "attardé" ou "égaré" (Lanson).

On admettra, en l'occurrence, que jugements des hommes de lettres et des bibliographes - d'ailleurs par le fait souvent confondus - se recourent sans aucune originalité, à une exception près, vis-à-vis

d'un personnage qui contrevient, il est vrai, à toutes les normes morales et sociales. Homme de lettres, il refuse le système du recours aux protecteurs et revendique un véritable statut de l'écrivain ; penseur, sa démarche intellectuelle s'inscrit délibérément en dehors des courants de pensée dominants par sa proximité avec le libertinage érudit ; provocateur, à la ville et dans ses écrits, il ne ménage pas ni par la plume ni par l'épée ceux qui le contredisent. L'opinion générale l'emporte sur l'exhaustivité et l'impartialité traditionnellement et abusivement dévolues sans doute à l'activité bibliographique : rien de très étonnant à cela si, au-delà des déclarations et des interprétations de principe, on essaie d'envisager cette activité en relation étroite avec l'histoire des idées. La traversée de la bibliographie par différents courants de pensée peut en effet être perceptible à trois niveaux : le premier, nous l'avons vu, est celui des systèmes de classification qui l'organisent ; le second, celui du champ de recensement opéré et ses limites ; le troisième, celui du jugement critique porté sur le contenu des documents répertoriés. En d'autres termes, toute bibliographie, qu'elle soit générale ou spécialisée, exhaustive ou sélective, procède à des choix, tout répertoire a ses élus et ses exclus. Reste à distinguer entre les choix avoués, les implicites ou les inconscients. Auxquels attribuer le fait que Quérard dans sa "France littéraire" fasse figurer la littérature scientifique à l'exclusion des ouvrages techniques ? ¹³ Auxquels imputer l'absence de la littérature populaire dans tous les répertoires jusqu'à la fin du 19^e siècle ? Faut-il en déduire que le travail des bibliographes n'a eu d'autre effet, voire d'autre objectif pour certains, que de renforcer l'exclusion déjà prononcée par d'autres, politiques, religieux, idéologues ?

Si les dernières décennies ont vu se multiplier les travaux de recensement des livres interdits sous l'Ancien Régime aussi bien que les études sur les différents visages de la censure, il appartient pourtant à l'histoire de la bibliographie d'avoir su de longue date garder trace de ces mêmes livres. La persistance de l'idéal humaniste jusques

et y compris dans l'encyclopédisme pourrait à elle seule sembler suffisante pour expliquer chez la plupart des bibliographes d'avant 1789 le souci qu'ils ont de représenter le monde du livre dans sa globalité hétérogène. Encore convient-il de dissiper tout malentendu : ce n'est pas au premier chef par curiosité intellectuelle, esprit de tolérance ou au nom d'une quelconque objectivité qu'ils agissent ainsi ; leur attribuer cette démarche reviendrait à les créditer d'une déontologie de principe qui ne sera énoncée qu'au siècle suivant. Sauvegarder la mémoire du monde et aider au travail intellectuel par la connaissance des "meilleurs livres", tels sont les objectifs avoués et les raisons de leurs travaux ; érudits parmi les érudits, c'est avec la rigueur de pensée des hommes de science qu'ils jugent la plupart du temps les textes et leurs auteurs.

Au demeurant, on sait que la censure exercée par les pouvoirs religieux ou politiques n'a que peu ou pas d'effet sur l'expression de la pensée qu'elle entrave mais n'arrête pas. Il existe au 17^e comme au 18^e siècle de notoires exemples de livres interdits que leur condamnation n'a rendu que plus célèbres et plus recherchés, ainsi que le rapporte Diderot dans sa "Lettre sur le commerce de la librairie". En toute logique, les sélections de livres remarquables opérées dans la seconde moitié du 18^e siècle par de Bure, Cailleau, ou Osmont citent d'abondance des ouvrages condamnés - sans toutefois signaler cette particularité. Publiées postérieurement aux répertoires des premiers bibliographes, les listes de livres censurés d'abord produites par l'Université de Paris à partir de 1544, avant l'Index romain apparu en 1559, ne semblent avoir à aucun moment de l'histoire influé sur le développement de la bibliographie, au dire de Besterman. Dans ces conditions, il serait abusif de considérer la mention de ces livres dans les répertoires universels et nationaux comme la traduction d'une prise de parti inhérente là encore aux seuls bibliographes.

Leur engagement est cependant une réalité historique ancienne. Si la Réforme mieux que la Renaissance est à l'origine du

courant critique et si le début des grandes controverses marque un tournant de l'histoire de la bibliographie, ce n'est pas sans affecter la neutralité du genre. Au "Summarium" de John Bale daté de 1548, répond les "Relationes historicae de rebus anglicis" de John Pits, publié à Paris en 1619. Réponses des catholiques aux critiques des protestants envahissent la littérature, y compris bibliographique : Besterman admet le fait, reconnaissant que la bibliographie a pu alors servir d'"instrument de propagande"¹⁴ mais cela de façon annexe et limitée. Or, à bien considérer la prolifération des répertoires universels sélectionnés, on ne peut que s'interroger sur le sens que chacun est susceptible de suivre dans cette sélection. Lorsqu' Adrien Baillet évoque, en guise de justificatif à ses "Jugemens des savans" "la connaissance certaine des livres qu'il faut lire et de ceux qu'il faudrait laisser" et qu'on sait que son répertoire mérita d'être réédité en 1725 à l'adresse d'Amsterdam "aux depens de la Compagnie", on incline à penser, comme le firent ses contemporains, que le recensement opéré, même inachevé, est le fruit de trop évidentes affinités, celles qui lui valent aussi sans doute d'interrompre son projet d'une bibliographie des "auteurs déguisés" dont il ne publiera jamais que la partie préliminaire. Quant à Pierre Barrai, auteur d'un "Dictionnaire historique, littéraire et critique", ses contemporains le surnomment avec férocité un "convulsionnaire ayant écrit le martyrologue des jansénistes". Richard Simon, autre fervent adepte du jansénisme, publie en 1709 une "Bibliothèque critique" axée sur la querelle théologique, érudite et polémique.

Protestantisme et catholicisme, mouvement janséniste et camp jésuite, esprit des Lumières et parti de l'ordre ancien, mais aussi Révolution et Contre-révolution sont autant de grandes batailles d'idées à l'écart desquelles la bibliographie pouvait difficilement rester, pratiquant la sélectivité la plus partisane au nom souvent de l'universalisme choisi. Durant la Révolution, et quelles que fussent les prises de position officielles manifestées dans les instructions et décrets, les discours des uns et des autres ne laissent pas de faire apparaître la

nécessité d'une sélection parmi les livres : ainsi Grégoire pose-t-il l'exhaustivité du recensement comme un préalable :

"Quand nous aurons formé le catalogue général, nous appellerons le goût et la philosophie pour exploiter cette mine féconde et pour chercher la paillette d'or jusques dans la fange des livres absurdes."¹⁵

Grégoire travaille avec le temps ; le Comité d'Instruction publique est quant à lui pressé de signifier l'utilité du travail en cours et d'en définir les contours : que doit-on garder dans les bibliothèques, que faut-il vendre ? C'est pourquoi il fait adopter par la Commission des Monuments un texte destiné à faciliter le jugement à porter sur les ouvrages à conserver.¹⁶ Si le texte, datant de 1792, s'en tient à de vastes généralités sur les critères que les bibliographes doivent observer, usant et abusant de la notion de "meilleur" sans autre précision, le propos d'Urbain Domergue,¹⁷ lui, est beaucoup plus incisif. Vouant les bibliomanes aux Gémonies, les livres dangereux à la déportation des bibliothèques et le corps bibliographique au scalpel (sic), Domergue entend faire tomber le couperet de la censure par le biais d'un jury astucieusement dénommé "Jury bibliographique". L'outrance de ses propos, d'ailleurs non dénuée d'une réelle réflexion théorique sur le rôle assigné à la bibliographie - "un prisme destiné à diviser la lumière pour en faire sortir les couleurs" - traduit le glissement insensible qui s'opère dans la mentalité révolutionnaire de l'idée de choix à celle de proscription. C'est ainsi que Talleyrand déclare dès 1791 devant l'Assemblée Nationale :

"Non seulement vous faciliterez l'accès des bons ouvrages à ceux pour qui le temps est le seul patrimoine, mais vous hâterez aussi l'anéantissement si désirable de cette fausse opulence sous laquelle finirait par succomber l'esprit humain."¹⁸

Le choix conduit à l'exclusion et au silence fait autour d'hommes et de leurs œuvres ; la proscription, elle, entraîne la dénon-

ciation et la condamnation publiques, ce qui ne va pas, l'histoire du livre nous l'apprend sans de curieux effets en retour. Le phénomène de publicité ainsi provoqué, déjà signalé par Diderot, se reproduit au cours du 19^e siècle assez fréquemment : Flaubert pour "Madame Bovary", Baudelaire pour "Les Fleurs du mal", Hugo pour "Les Misérables" bénéficient paradoxalement du scandale suscité autour de leurs ouvrages. De la même façon, comment ne pas croire que les bibliographes aient pu jusques et y compris dans leurs condamnations, assurer la diffusion des écrits qu'ils combattaient ?

"Ne sait-on pas que S. Augustin, en combattant Pélage et Julien, n'a pas craint de conserver les erreurs de ces hérétiques, dont le texte entier ne se trouve plus que dans les œuvres de ce saint père. S. Cyrille a également cité textuellement Julien l'Apostat pour le réfuter. Le dominicain Jean Casalas, pour combattre l'impudente satire de Théophile Raynaud, contre les dominicains ("De Immunitate Cyriacorum a censura"), l'a réimprimée presque en entier dans son "Candor Lilii".⁴⁹

L'histoire de la bibliographie compte par dizaines les répertoires où non seulement la sélection s'exerce, nous l'avons vu, à des fins propagandistes ou polémiques mais où la dénonciation des livres dangereux est affirmée comme un projet délibéré. Dans ce cas, les bibliographes se font censeurs au nom d'une cause particulière, et leurs mises à l'index constituent souvent de véritables bibliographies spécialisées. Gabriel Dupuyherbault, contemporain de Gesner, est cité par Lucien Febvre dans "Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle" pour avoir été un des plus acharnés défenseurs du dogmatisme médiéval ; il est le premier à publier un répertoire, le "Theotimus", qui soit un réquisitoire contre les livres de la Renaissance et de la Réforme, et cela moins de cinq ans après la parution de la "Bibliotheca universalis". Il inaugure ainsi une démarche que l'on peut dire conditionnée par un contexte idéologique ; d'autres après lui établiront des recensements qui relèvent de l'argumentaire quand ils ne pratiquent pas la calomnie en guise de commentaire.

Rares sont ceux qui conçoivent l'engagement pour ou contre une cause religieuse ou politique avec l'excès de certains idéologues jésuites. La violence de Philippe Labbé, traité par l'abbé Goujet d' "insigne calomniateur" pour sa "Bibliotheca anti-janseniana" se retrouve au 18^e siècle sous la plume de Dominique de Colonia, lequel ne doit certes pas à sa "Bibliothèque janséniste" la réputation d'homme du monde brillant qu'il s'est plu à cultiver. Les rééditions successives de sa Bibliothèque, assurées par Patouillet sous le titre de "Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme" n'ont rien à envier à l'édition originale : la seule lecture de la préface justifie la désapprobation portée par les contemporains les moins suspects d'hérésie.

"... sans entrer à cet égard dans aucune discussion, nous nous contentons de dire, que les excès intolérables dont nous avons à parler suffisent seuls pour notre justification. Qu'on lise le monstrueux corps de doctrine, qui est dans le quatrième volume de ce dictionnaire, & qui est comme le résultat & l'élixir des livres janséniens, & l'on y trouvera l'apologie la plus complète de la vivacité de notre zèle. Non, nous ne croyons pas qu'il y ait une ame catholique, assez calme, assez tranquille, pour parcourir sans émotion, sans indignation, sans une sainte colère, ce tas de blasphèmes, d'impiétés & d'erreurs."²⁰

On ignorait, jusqu'à Colonia, combien était pernicieuse la "Vie des Saints" de Baillet ; on sut après lui qu'un bibliographe peut être le pire agent de la proscription des livres.

Mais, pourrait-on objecter, s'agit-il encore dans ce cas de bibliographie ? Répondre négativement serait faire bon marché du travail minutieux effectué dont le manque de rigueur intellectuelle ne peut faire oublier le souci de la recherche pointilleuse. Du seul point de vue formel comme du point de vue documentaire, le répertoire de Colonia constitue rétrospectivement un précieux auxiliaire de la bibliographie, dans la mesure où il s'attache à rétablir l'identité des auteurs de textes anonymes ou écrits sous des pseudonymes, et où il indique les

circonstances de l'interdiction :

"On a démasqué, autant qu'il a été possible les auteurs des livres qu'on indique. On sçait que les seuls Peres Quesnel & Gerberon se sont cachés sous dix ou douze noms differens (...) Après chaque ouvrage, on en a marqué la condamnation ; soit qu'elle ait été faite par des Constitutions apostoliques, ou par l'Eglise Gallicane, ou par l'évêque diocésain, ou par des décrets de l'Inquisition (...)" 21

La relation entre censure et bibliographes a cependant des aspects inattendus car la dénonciation redondante, voire la simple vulgarisation parfois, des écrits condamnés - quel que soit l'objectif individuel poursuivi par l'auteur du répertoire - suscitent elles aussi la vindicte des censeurs qui referment le piège sur celui qui l'avait posé. Ainsi Colonia fut-il à son tour interdit, comme avant lui l'avait été Jean Le Clerc pour sa "Bibliothèque universelle et historique". Richard Simon voit sa "Bibliothèque critique" supprimée par arrêt du Conseil : sans doute ne s'étonna-t-il pas outre mesure de cette interdiction portant sur un livre qui s'ouvrait sur la publication d'un texte intitulé "Pierre de Gondi, archevêque de Paris fait un procès aux Docteurs de la Faculté de théologie sur le droit qu'ils prétendent avoir de publier des censures." En remontant plus haut dans le temps, l'exemple de Théophile Raynaud est tout à fait significatif : auteur en 1630 du "De Martyrio per pestem", ouvrage censuré, il n'a de cesse d'obtenir les explications des censeurs quant à leur décision, puis déterminé à s'en justifier publiquement, écrit ses "Erotemata de malis ac bonis libris"... également condamnées. Baillès, habituellement peu suspect de modération, le cite anecdotiquement et glisse prudemment sur sa condamnation, tout en reconnaissant à l'ouvrage beaucoup d'érudition, plus de deux cents ans plus tard...

Raynaud s'attachait, dans le dixième chapitre de son livre, au problème des anonymes et pseudonymes, ainsi que Colonia

devait le faire dans son "Dictionnaire". De Bure, sans être inquiété par la censure, subit l'assaut de si violentes critiques pour le travail d'identification réalisé dans sa "Bibliographie instructive" qu'il dut lancer un "Appel aux savants et aux gens de lettres" en guise de réponse. On sait que des considérations très pratiques conduisaient les auteurs à la clandestinité : il y va souvent de leur vie jusqu'au 17^e siècle, le 18^e préférant brûler les livres que les hommes. La censure ou la répression exercées à leur endroit n'est-elle pas moins le résultat de l'intolérance d'Etat que celui du dogmatisme des milieux intellectuels soucieux de garder le secret et de se préserver par la conspiration du silence ?

A en croire Gabriel Peignot, les livres interdits en général n'auraient eu que ce qu'ils méritaient puisque, selon son discours préliminaire au "Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu", les livres proscrits sont la plupart du temps fauteurs de troubles... Propos inattendu dans la bouche d'un bibliographe qui se propose d'en parler d'abondance, sauf à considérer qu'il s'exprime aux lendemains de la Révolution, dans un empire tout neuf de deux ans dont le maître a déjà pris en main la réorganisation politique du monde du livre. Cas exemplaire que celui de Peignot, protestant de son attachement à l'ordre moral et social avant que de dresser longuement la liste de ceux qui eurent le tort de contrevenir aux lois de quelque pouvoir en quelque temps que ce fût, mais dont l'examen attentif révèle pour beaucoup d'entre eux plus d'injustice que de justification de l'interdiction. Il opère ainsi un retour sur l'histoire du livre sans précédent et innove en matière bibliographique : son "Répertoire de bibliographies spéciales, curieuses et instructives" paru en 1810 fourmille de renseignements sur la vie littéraire, la fortune historique des œuvres et les jugements portés sur leurs auteurs. Plus novateur encore dans l'esprit, le "Dictionnaire critique" est la première bibliographie à répertorier systématiquement les ouvrages interdits. D'autres que lui s'y étaient déjà intéressés, nous l'avons

vu, pour des raisons polémiques ou indirectement par souci d'exactitude - ainsi des bibliographies d'anonymes - ; mais aucun avant lui n'envisage qu'il y ait là matière à une étude spécifique. Les auteurs auxquels Peignot fait référence comme étant ses prédécesseurs - il en dénombre plusieurs dizaines - apparaissent avec des préoccupations très diverses, les uns comme Claude Clément ("Musei sive Bibliothecae... extractio") prônant l'exclusion des livres impies, hérétiques, obscènes, diffamatoires ou tout simplement... inutiles, les autres comme Charles Sorel ou Théophile Raynaud établissant le constat et les dégâts de la censure. On sait que les motifs de censure pouvaient être extrêmement variés et variables selon l'époque ; des constantes s'observent sur les livres suspects d'athéisme ou d'hérésie, les livres de magie, les ouvrages pornographiques, ceux qui contrevenaient généralement aux bonnes mœurs, ceux qui attaquaient les gouvernements ou leurs représentants, les hauts personnages ; il s'y ajoute les livres qui avaient l'inopportunité de paraître dans une conjoncture particulière où leur propos pouvait donner lieu à interprétation.

Pour sa part, Peignot discerne trois catégories principales, qui sont les livres de religion, de morale et de politique, catégories qu'il subdivise à leur tour. Il avoue lui-même avoir limité le recensement de la première catégorie dont, dit-il, "la seule nomenclature (...) formerait seule quatre à cinq volumes" pour ce qui concerne les luttes internes au catholicisme ; les livres immoraux englobent "naturellement" dans leur catégorie "les livres de littérature en tout genre" ; quant à celle des livres politiques, elle comprend aussi ce qu'on désigne sous le nom de libelles diffamatoires. Cette classification reflète l'esprit du temps, mettant au premier rang la morale et la politique, car la religion au moment où écrit Peignot ne pose plus de problèmes d'une aussi brûlante actualité que par le passé : "Rome ne prétend plus au droit chimérique de disposer des couronnes et de gouverner les rois." Le recenseur des censurés, bibliographe infatigable mais intellectuel conformiste, à son tour dénonce ainsi et fustige les mauvais livres,

se réclamant de la censure morale, celle qui prévaudra au cours du 19^e siècle. Qui plus est, il appelle à poursuivre :

"Vouloir donner un catalogue raisonné de ces sortes de livres qui n'ont point été condamnés, mais qui ont mérité de l'être, ce serait une entreprise considérable et qui serait utile. Cet ouvrage ferait nécessairement suite à celui que j'offre aujourd'hui au public."²²

On voit par l'exemple de Peignot que les bibliographes intéressés au recensement des ouvrages interdits ne font guère preuve de plus d'indépendance d'esprit que ceux qui ne s'y sont pas spécifiquement attachés. Il en ressort que la littérature bibliographique, comme toute forme de littérature, dépend à la fois de l'histoire des idées et exerce sur elle une influence en y jouant un rôle actif. Le fait d'être des militants propagandistes a permis à certains bibliographes d'en avoir une conscience assez nette ; toutefois il ne s'agit là visiblement pour eux que de servir leur cause et non de servir la bibliographie. Quant à la majorité des autres, ils semblent avoir abondé dans le sens où les poussaient les courants de pensée dominants et à quelques exceptions près durant la période ici considérée ne s'en sont que rarement dégagés. Stylites malgré eux du haut de leurs bibliothèques, ils hésitent entre le principe d'exhaustivité et la politique des choix ; mais cela, une fois encore, n'est-il pas le reflet de l'histoire littéraire elle-même et la traduction des difficultés de la bibliographie à s'affirmer comme une science autonome ?

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. MALCLES, Louise-Noëlle. La Bibliographie. 4^e éd. Paris : P.U.F., 1977, p. 4.

2. LANGLOIS, Charles-Victor. Manuel de bibliographie historique. Paris : Hachette, 1901, p. VIII.

Disant cela, Langlois ne fait que prendre en compte les efforts de vulgarisation menés en Angleterre depuis quelques décennies, traduits par la publication à Oxford en 1877 de l'ouvrage de W. Acland ("The Student's library, a selection from the catalogue of the Radcliffe library at the Oxford Museum") et par celle du "Hand list of bibliographies" du British Museum.

3. LAULAN, Anne-Marie. La Résistance aux systèmes d'information. Paris : Retz, 1985.

4. LANGLOIS, Charles-Victor. Op. cit., p. VII.

5. ESCARPIT, Robert. Théorie générale de l'information et de la communication. Paris : Hachette, 1977, p. 150.

6. Mémoires de l'Institut National des Sciences et Arts : littérature et beaux-arts : t. 2. Paris : Baudouin, Fructidor an VII, p. 477.

7. VARET, Gilbert. Histoire et savoir : introduction théorique à la bibliographie. Paris : Les Belles-Lettres, 1956. 225 p. Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 12.

8. ERNST, Juliette. La Bibliographie servante de l'humanisme. In : Mélanges offerts à Jean Marouzeau. Paris : Les Belles-Lettres, 1948, p. 154.

9. TAYLOR, Archer and MOSHER, Frederic. The Bibliographical history of anonyma and pseudonyma. Chicago : University of Chicago Press, 1951, p. 80 et 82.

10. Cité par DUFRESNE, Hélène. Le Bibliothécaire Hubert-Pascal Ameilhon (1730-1811) : érudition et esprit public au 18^e siècle. Paris : Nizet, 1962, p. 306.

11. Cité par MALCLES, Louise-Noëlle. Op. cit., p. 76.

12. NEE DE LA ROCHELLE, Jean-François. Discours sur la science bibliographique et sur les devoirs du bibliographe. 1790, p. XXVI. Annexe à la "Bibliographie instructive" de Guillaume-François De Bure.

13. BEAUDIQUEZ, Marcelle. Guide de bibliographie générale. Paris : K.G. Saur, 1983, p. 164.
14. BESTERMAN, Théodore. Les Débuts de la bibliographie méthodique. Paris : La Palme, 1950, p. 66.
15. GREGOIRE, Henri. Rapport sur la bibliographie. Paris : de l'Imprimerie de Quiber-Palissaux, 1794, p. 12.
16. RIBERETTE, Pierre. Les Bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795). Paris : Bibliothèque Nationale, 1970, p. 37-38.
17. RIBERETTE, Pierre. Op. cit., p. 46.
18. Cité par DUFRESNE, Hélène. Op. cit., p. 250.
19. PEIGNOT, Gabriel. Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu... Paris : chez A.-A. Renouard, 1806, p. IX.
20. COLONIA, Dominique de. Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme. A Anvers : chez Jean-Baptiste Verdussen, 1752, p. XIX-XX.
21. COLONIA, Dominique de. Op. cit., 1722, p. 3 de la préface.
22. PEIGNOT, Gabriel. Op. cit., p. XXVI.

AVANT-PROPOS A LA BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des textes sur lesquels s'appuie cette étude peut être qualifié, plus que tout autre, de bibliographie sommaire. Il faudrait en effet pouvoir dépouiller et synthétiser toute la littérature bibliographique au cours de la période concernée afin d'éviter toute approximation sur l'évaluation des rapports qu'elle entretient avec l'histoire des idées. Si les études critiques sur l'histoire de la bibliographie et l'évolution de sa conception sont relativement rares et assez accessibles, il est évident que les sources auxquelles elles renvoient nécessairement sont à la fois nombreuses et disparates.

On a cherché à signaler les références les plus significatives tant du point de vue de l'histoire de la bibliographie en général que du point de vue particulier qui nous occupe. Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire de grands noms à côté d'autres souvent méconnus, les uns et les autres étant représentatifs à leurs niveaux respectifs de l'influence jouée dans leurs travaux par le contexte idéologique du moment. C'est pourquoi aussi on a préféré conserver le classement traditionnel chronologique, puisqu'il a le mérite de faire apparaître la diversité des genres à une même époque ainsi que les constantes au cours de ces périodes historiques que L.-N. Malclès avait déterminées.

Le classement thématique adopté correspond aux trois axes d'investigation principaux : histoire de la bibliographie (études et textes), histoire des idées et histoire du livre, théorie de la bibliographie et rapport de cette science avec les autres sciences du livre. On a accompagné de commentaires les notices des ouvrages critiques, à l'exclusion de celles qui signalent les répertoires pour lesquels le présent travail a donné déjà les éléments d'appréciation.

CLASSEMENT DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. Evolution historique de la bibliographie

1.1. Etudes rétrospectives modernes

- 1.1.1. Etudes d'ensemble
- 1.1.2. Etudes par périodes

1.2. Les comportements bibliographiques

- 1.2.1. Période humanistique (16° s.)
- 1.2.2. Période historique (17° s.)
- 1.2.3. Période scientifique (18° s. jusqu'à 1789)
- 1.2.4. Période bibliophilique (1790-1810)

2. Histoire des idées et histoire du livre

2.1. Le contexte historique

2.2. Histoire du livre

- 2.2.1. Etudes générales
- 2.2.2. Etudes par périodes
- 2.2.3. Livre et censure

3. Signification du livre et de la bibliographie

3.1. Sociologie du livre et de la lecture

3.2. Définitions et théorie de la bibliographie

1. Evolution historique de la bibliographie

Il est délicat de discerner toujours histoire de la bibliographie et définition de la notion. L'ouvrage qui fait la meilleure synthèse de la question à partir de l'ensemble de la littérature bibliographique est celui de :

MALCLES, Louise-Noëlle. Les Sources du travail bibliographique. Préf. de Julien Cain. Genève : Droz ; Paris : Minard, 1950-1958. 3 t. en 4 vol.

Pour la commodité de la mise à jour, on préférera son abrégé, le "Manuel de bibliographie", 4° éd. rev. et augm. par Andrée Lhéritier, Paris, P.U.F., 1985. Ces deux ouvrages, destinés à un usage professionnel, offrent une perspective historique que l'on retrouve plus développée dans :

MALCLES, Louise-Noëlle. La Bibliographie. 4° éd. Paris : P.U.F., 1977. 126 p. Que-sais-je ? ; 708.

1.1. Etudes rétrospectives modernes

1.1.1. Etudes d'ensemble

Rares sont les études d'ensemble, en dehors de celles citées supra. La première approche "moderne" de la bibliographie et de son évolution a été faite par Langlois, au travers de l'histoire critique de la bibliographie historique. Un apport fondamental est celui, beaucoup plus récent, de Besterman qui, par opposition à la bibliographie critique, fait l'étude de la bibliographie dite méthodique dont le rôle consiste à traiter de la classification des livres.

Dans un domaine très particulier quoique très vaste, on consultera avec intérêt le traité qui concerne un aspect caractéristique de la bibliographie peu évoqué quoique reconnu, celui des répertoires d'anonymes.

LANGLOIS, Charles-Victor. Manuel de bibliographie historique. Paris : Hachette, 1901. 239 p.

BESTERMAN, Théodore. Les Débuts de la bibliographie méthodique. 3° éd. rev. Trad. de l'anglais. Paris : La Palme, 1950. 99 p. Trad. de "The beginnings of systematic bibliography", 1° éd. London : Milford, 1935.

TAYLOR, Archer and MOSHER, Frederic J. The Bibliographical history of anonyma and pseudonyma. Chicago : University of Chicago Press, 1951. IX-289 p.

1.1.2. Etudes par périodes

Il existe une majorité d'études consacrées à la période de la Révolution Française, à l'exception de l'ouvrage de Besterman, cité supra, et de l'article de Lonchamp :

LONCHAMP, F.-C. Notes sur le développement historique de la bibliographie. **Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire**, 1949, p. 522-535 et 566-584.

Les deux articles concernent les origines de la bibliographie de l'Antiquité au Moyen-Age, illustrées par les noms de Callimaque, Aristote, Cassiodore,...

TOURNEUR-AUMONT, J. Idées bibliographiques en l'an II : les rapports d'Urbain Domergue et Henri Grégoire. **Revue des bibliothèques**, 1927, p. 362-391.

Les deux pièces maîtresses de la réflexion bibliographique sous la Révolution sont étudiées ici sans prétention à rendre compte de l'environnement global du problème, ce que font de façon plus approfondie les deux ouvrages suivants dont le premier a été réalisé sur la base des dépôts des archives littéraires et le second à partir de sources plus complètes :

LABICHE, J.-B. Notice sur les dépôts littéraires et la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle d'après les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris : A. Parent, 1880. 120 p.

RIBERETTE, Pierre. Les Bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795) : recherches sur un essai de catalogue collectif. Paris : Bibliothèque Nationale, 1970. 156 p. Comité des Travaux historiques et scientifiques : mémoires de la section d'histoire moderne et contemporaine ; 2.

Un éclairage sur les deux principaux artisans de la "Révolution bibliographique :

GREGOIRE, Henri (abbé). Mémoires de Grégoire, suivies de la notice historique sur Grégoire d'Hippolyte Carnot. Préf. de Jean-Noël Jeanneney ; introd. de Jean-Michel Léniaud. Paris : Ed. de Santé, 1989. 346 p.

Europe. N° Août-Septembre 1956, 34° année, n° 128-129. Consacré à l'abbé Grégoire.

DUFRESNE, Hélène. Le Bibliothécaire Hubert-Pascal Ameilhon (1730-1811) : érudition et esprit public au 18° siècle. Paris : Nizet, 1962. 615 p. Thèse Lettres.

Enfin on se reportera à la contribution de L.-N. Malclès qui, à travers une étude chronologique des principaux travaux qui ont marqué l'histoire de la bibliographie envisage systématiquement l'apport de chacun d'eux, de Grégoire et d'Ameilhon au Père Laire, à Stein et à l'UNESCO :

MALCLES, Louise-Noëlle. La Bibliographie en France depuis 1762 jusqu'à la fondation de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires. **Humanisme actif, mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain.** Paris : Hermann, 1968, vol. 2, p. 117-131.

1.2. Les comportements bibliographiques

1.2.1. Période humanistique (16° s.)

GESNER, Conrad. Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus linguis, Latina, Graeca, et Hebraica ... authore Conrado Gessnero,... Tiguri : apud Christophorum Froschovverum, 1545. F°

BALE, John. Illustrium Majoris Britanniae scriptorum... summarium. Autore Joanne Balaeo Sudovolca. Gippeswici : per Joannem Overton, 1548. 4°

DUPUYHERBAULT, Gabriel. Gabrielis Putherbei,... Theotimus, sive de tollendis et expungendis malis libris... Parisiis : apud J. Roigny, 1549. 8°

LA CROIX DU MAINE, François Grudé de. Premier volume de la bibliothèque du Sieur de la Croix du Maine. A Paris : chez Abel L'Angelier, 1584. F°

1.2.2. Période historique (17° s.)

NAUDE, Gabriel. Advis pour dresser une bibliothèque. Présenté à Monseigneur le President de Mesme. Par G. Naudé P. Seconde edition reveüe corrigée & augmentée. A Paris : chez Rolet le Duc, 1644. 8°

CLEMENT, Claude. Musei sive Bibliothecae tam privatae quam publicae extructio, instructio, cura, usus, libri IV... Auctor P. Claudius Clemens. Lugduni : sumptibus J. Prost, 1635. 4°

RAYNAUD, Théophile. R. Theophili Raynaudi,... Erotemata de malis ac bonis libris. Lugduni : sumptibus J.A. Huguetan et M.A. Ravaud, 1653. 4°

LABBE, Philippe. Bibliotheca anti-janseniana, sive Catalogus piorum eruditorumque scriptorum... Parisiis : ex officina Cramosinia, 1654. 4°

SOREL, Charles. De la Connoissance des bons livres, ou Examen de plusieurs autheurs. A Paris : chez Antoine Pralard, 1671. 12°

MORERI, Louis. Le Grand dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane... A Lyon : chez J. Guérin et B. Rivière, 1674. F°

BAILLET, Adrien. Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs. Par Adrien Baillet. A Paris : [s. n.] , 1685-1686. 12°

BAILLET, Adrien. Auteurs deguisez sous des noms etrangers, empruntez, supposez, feints à plaisir, chiffrez, renversez, retournez ou changez d'une langue en une autre. A Paris : chez Antoine Dezallier, 1690. 12°

BAYLE, Pierre. Dictionnaire historique et critique, par Monsieur Bayle. Rotterdam : R. Leers, 1697. F°

1.2.3. Période scientifique (18° s. jusqu'en 1789)

SIMON, Richard. Bibliothèque critique ou Recueil de diverses pièces critiques, dont la plupart ne sont point imprimées... A Basle : pour Christian Wackerman, 1709. 12°

COLONIA, Dominique de. Bibliothèque janséniste ou Catalogue alphabétique des livres jansénistes, quesnellistes, baïanistes, ou suspects de ces erreurs. A Lyon : [s. n.], 1722. 12°

NICERON, Jean-Pierre. Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages. Paris : Briasson, 1727-1745. 12°

LENGLET-DUFRESNOY, Nicolas. De l'Usage des romans... avec une bibliothèque des romans, accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions. Amsterdam : Vve Poilras, 1734. 2 vol. 8°

CLEMENT, David. Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné de livres difficiles à trouver, par David Clément. Göttingen : J. G. Schmid, 1750-1760. 4°

BARRAL, Pierre. Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres en tout genre... A Avignon : [s. n.], 1758-1759. 8°

DE BURE, Guillaume-François. Bibliographie instructive ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers. A Paris : G.-F. De Bure, 1763-1768. 8°

OSMONT, Jean-Baptiste. Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres... par J. B. L. Osmont. A Paris : chez Lacombe, 1768. 8°

NEE DE LA ROCHELLE, Jean-François. Bibliographie instructive, tome dixième... précédée d'un discours sur la science bibliographique et sur les devoirs du bibliographe. A Paris : Gogué et Née de La Rochelle, 1782. 8°

Publié en annexe à la "Bibliographie instructive" de De Bure.

1.2.4. Période bibliophilique (1790-1810)

Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monumens de l'antiquité & du Moyen Age, statues, tableaux, dessins... Paris : de l'Imprimerie nationale, 1790. 8°

Instruction pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèques sur lesquelles les Directoires ont dû ou doivent incessamment apposer les scellés. A Paris : de l'Imprimerie nationale, 1791. 8°

GREGOIRE, Henri (abbé). Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur la bibliographie, par Grégoire ; séance du 22 Germinal, 1^{er} an II de la République,... suivi du décret de la Convention nationale. Paris : de l'imprimerie de Quiber-Palissaux, [ca 1794]. 8°

CAILLEAU, André-Charles. Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares, précieux, singuliers, curieux, estimés et recherchés. Paris : Cailleau et fils, 1790-1802. 8°

PEIGNOT, Gabriel. Dictionnaire raisonné de bibliologie contenant, 1° l'explication des principaux termes relatifs à la bibliographie, à l'art typographique,...; 2° des notices historiques détaillées sur

les principales bibliothèques... les plus célèbres imprimeurs... les bibliographes ; 3° Enfin l'exposition des différents systèmes bibliographiques, etc... A Paris : chez Ant. Aug. Renouard, An X-1802. 8°

PEIGNOT, Gabriel. Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés : précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages. Par G. Peignot,... A Paris : chez A. A. Renouard, 1806. 8°

BARBIER, Antoine-Alexandre. Dictionnaire des ouvrages anonymes. 3° éd. Paris : P. Daffis, 1872-1879. 4 vol.
1° édition à Paris en 1806-1809

PEIGNOT, Gabriel. Répertoire bibliographique universel contenant la notice raisonnée des bibliographies spéciales publiées jusqu'à ce jour et d'un grand nombre d'autres ouvrages de bibliographie relatifs à l'histoire littéraire,... par Gabriel Peignot. A Paris : chez A. A. Renouard, 1812. 8°

2. Histoire du livre et histoire des idées

2.1. Contexte historique

Les trois ouvrages de synthèse suivant permettent de situer le contexte historique général. Pour deux d'entre eux en outre - il s'agit des ouvrages de Delumeau et de Soboul - le monde du livre est largement pris en compte.

DELUMEAU, Jean. La Civilisation de la Renaissance. Paris : Arthaud, 1973. 719 p. Les Grandes civilisations.

CHAUNU, Pierre. La Civilisation de l'Europe classique. Paris : Arthaud, 1966. 705 p. Les Grandes civilisations.

SOBOUL, Albert. La Civilisation et la Révolution française. Paris : Arthaud, 1978-1983. 3 vol. Les Grandes civilisations.

Pour l'histoire des idées, on se référera plus particulièrement à :

MANDROU, Robert. Des humanistes aux hommes de science (XVI^e-XVIII^e siècles). Paris : Ed. du Seuil, 1973. 244 p. Histoire de la pensée européenne ; 3. Bibliogr. ; index onomastique.

Axé sur la vie intellectuelle et le développement du savoir, le livre de Mandrou met en relief l'évolution des différents courants de pensée sur la période considérée.

MORNET, Daniel. Les Origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787. Lyon : La Manufacture, 1989. 631 p. L'Histoire partagée. Bibliogr. 1^o éd. à Paris : A. Colin, 1933.

Fondamental pour la période citée, le propos de Mornet a un peu vieilli sur certains aspects. Il reste un instrument précieux par sa bibliographie (plus de 1500 références)

Histoire littéraire de la France. Sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné. Paris : Ed. Sociales, 1974-1982. 7 vol. Index des noms et tableaux chronologiques.

Rééditée en 1987, cette histoire examine les écrivains, leurs oeuvres et les mouvements littéraires à la lumière de l'histoire sociale. Elle consacre plusieurs études au monde du livre et de l'édition.

2.2. Histoire du livre

2.2.1. Histoires générales

Les histoires du livre ont longtemps souffert de n'étudier que l'évolution des techniques qui lui sont propres. L'histoire sociologique du livre est relativement récente et s'est considérablement enrichie en l'espace de quelques années.

MARTIN, Henri-Jean. Histoire et pouvoirs de l'écrit. Paris : Perrin, 1988. 518 p. Histoire et décadence. Index des noms cités.

Ouvrage de réflexion et de synthèse, le livre de Martin est aussi une approche très érudite de la question, analysant à la fois le monde des éditeurs, des imprimeurs, des auteurs et des lecteurs dans leurs rapports avec les différents pouvoirs au cours des siècles. Cette vision globale est celle qu'adopte également l'ouvrage suivant :

Histoire de l'édition française. Sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin. Paris : Promodis : A. Michel, 1983-1986. 4 vol.

1. Le Livre conquérant : du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle. 1983. 629 p.

2. Le Livre triomphant : 1660-1830. 1984. 623 p.

Sous la forme d'une série d'études regroupées par thèmes, les différents auteurs rendent compte souvent de leurs propres recherches. Abondamment illustrée, cette histoire qualifiée de monumentale, est particulièrement précieuse pour les renseignements fournis sur des aspects méconnus du monde du livre.

Histoire des bibliothèques françaises. Sous la direction de Claude Jolly. Paris : Promodis, 1988-

2. Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime : 1530-1789. 1988.

Longtemps réduite à des considérations d'ordre esthétique ou bibliophilique, l'histoire des bibliothèques n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude systématique. Celle-ci est le complément logique de l' "Histoire de l'édition française" dont elle s'inspire pour l'esprit et la méthode.

2.2.2. Histoire par périodes

FEBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-Jean. L'Apparition du livre. Paris : A. Michel, 1971. 544 p. L'Evolution de l'humanité ; 30. Bibliogr. ; index des noms cités. 1^e éd. à Paris : A. Michel, 1957.

Un des tout premiers travaux se réclamant d'une "histoire totale" du livre. De nombreux éléments en ont été repris par Martin dans ses études postérieures.

MARTIN, Henri-Jean. Le Livre français sous l'Ancien Régime. Paris : Promodis, 1987. 303 p.

MARTIN, Henri-Jean. Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701). Genève : Droz, 1969. 2 vol. Thèse.

Enquête minutieuse et très fouillée, la thèse de Martin sert de référence pour la période indiquée. Sans être à proprement parler un remaniement, l'ouvrage précédent en constitue une vulgarisation et se prête mieux à une lecture suivie.

Livre et société dans la France du XVIII^e siècle. Paris ; La Haye : Mouton, 1965-1970. 2 vol. Ecole pratique des hautes études : 6^e section, sciences économiques et sociales.

Recueil d'articles écrits par des spécialistes et des chercheurs comme Geneviève Bollème, François Furet,...

DARNTON, Robert. Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au 18^e siècle. Paris : Le Seuil, 1983. 208 p. Hautes études. Trad. de l'américain.

Sous la forme d'une demi-douzaine d'études ponctuelles, l'ouvrage rend compte de la continuité des problèmes du monde du livre au 18^e siècle, problèmes déjà évoqués dans un précédent article du même spécialiste de l'histoire des idées en 1973 (Cf. "Annales E.S.C.", n° 3, mai-juin 1973, p. 735-744 : "Le livre français à la fin de l'Ancien Régime"). Marginalité des auteurs et clandestinité de l'édition y apparaissent comme des révélateurs du fonctionnement de toute une société.

BELIN, J.-P. Le Mouvement philosophique de 1748 à 1789 : étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris d'après les documents concernant l'histoire de la librairie. Paris, 1913. 129 p.

MORNET, Daniel. Les Enseignements des bibliothèques privées (1750-1780). *Revue d'histoire littéraire de la France*, 17, 1910, p. 449-492.

Critiqué par R. Darnton dans "Bohème littéraire et Révolution", p. 72 (voir supra), cet article est l'un des premiers travaux sur la question. L'approche faite ne paraît pas exempte d'un certain mécanisme.

2.2.3. Livre et censure

Les travaux les plus conséquents sur le sujet sont relativement récents. Il ne faut pas oublier pour autant les témoignages des contemporains, notamment ceux transmis par les philosophes des Lumières dans leurs différents écrits (La "Lettre sur le commerce de la librairie" de Diderot par exemple).

Censures : de la Bible aux Larmes d'Eros. Paris : Ed. du Centre Pompidou / Bibliothèque Publique d'Information, 1987. 216 p.

Ouvrage réalisé dans le cadre de l'exposition d'Octobre 1987-Janvier 1988, il est le seul à offrir une vue d'ensemble sous la forme d'une série de contributions qui étudient les différents aspects de la censure des origines jusqu'à aujourd'hui. Il est complété par une liste des principaux livres condamnés, une chronologie, et la reproduction de textes et documents en rapport avec la censure.

Il existe par ailleurs plusieurs travaux d'érudition sur des périodes de temps limitées :

BUJANDA, J.-M. de. Index de l'Université de Paris : 1544-1556. Genève : Droz, 1985. 672 p.

HIGMAN, Francis. Censorship and the Sorbonne. Genève : Droz, 1979. 199 p. Travaux d'humanisme et de Renaissance ; 172.

SAUVY, Anne. Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701. La Haye : M. Nijhoff, 1972. Archives internationales d'histoire des idées ; 50. Bibliogr.

Identification minutieuse des livres saisis dont la liste a été dressée d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Ms. Fr. 21743).

BELIN, J.-P. Le Commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1759. Paris, 1913. 181 p. Réimpr. en fac-sim. à New-York par B. Franklin.

HERRMANN-MASCARD, Nicole. La Censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime, 1750-1789. Paris : P. U. F., 1968. VIII-148 p. Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris : série sciences historiques ; 13.

Sur ce sujet, on se référera également au "Dictionnaire" de G. Peignot, et, à titre de curiosité, à l'ouvrage suivant :

BAILLES, Jacques-Marie-Joseph (évêque de Luçon). La Congrégation de l'Index mieux connue et vengée par l'ancien évêque de Luçon. Paris : Librairie de Vve Poussielgue, 1866. VII-616 p.

Enfin, il existe une bibliographie intéressante à consulter. Il s'agit de :

VAN DER VEKENE, Emil. Bibliotheca bibliographica historiae sanctae Inquisitionis = Bibliographisches Verzeichnis des gedruckten Schriftums zur Geschichte und Literatur der Inquisition. Vaduz : Topos Verlag, 1982. 2 vol.

3. Signification du livre et de la bibliographie

Au total, la réflexion sur la notion même de bibliographie est relativement limitée. Elle est le fait de quelques professionnels et de quelques érudits. C'est en relation avec la bibliologie que la plupart du temps l'approche théorique est menée.

OTLET, Paul. Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique. Préf. de Robert Estivals ; avant-propos de André Canone. Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989. XVII, 431, VIII p. Reprod. en fac-sim. de l'édition de Bruxelles : Ed. Mundaneum, 1934.

Lecture préliminaire indispensable, ce traité qualifié de "livre phare de la bibliographie moderne" en son temps reste toujours riche d'enseignement sur les sciences du livre et de la documentation, sur les méthodes et les rapports entretenus avec les autres connaissances.

3.1. Sociologie du livre et de la lecture

ROUBAKINE, Nicolaï Aleksandrovitch. Introduction à la psychologie bibliologique. Paris : J. Povolozky, 1922. 2 vol. Trad. du russe, 1^o édition à Saint-Petersbourg : Paltada, 1906.

Un classique de la psycho-bibliologie qui en son temps rénova l'approche du livre et des lecteurs. Il influença en France un certain nombre de chercheurs, dont Robert Escarpit (Cf. "Le littéraire et le social").

MALCLES, Louise-Noëlle. La Statistique des imprimés. **Encyclopédie française**, Paris, 1939, t. 18, p. 118-227.

Extrait du volume consacré à la "Civilisation écrite" sous la direction de J. Cain, cette contribution inaugure une direction de recherche largement exploitée depuis. C'est à ce courant qu'appartiennent les ouvrages qui suivent :

ZOLTOWSKI, Victor. Les Cycles de la création intellectuelle et artistique. **L'Année sociologique**, 1952, p. 163-206.

ESTIVALS, Robert. La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII^e siècle. Paris ; La Haye : Mouton, 1965. 460 p. Ecole pratique des hautes études : 6^e section, sciences économiques et sociales.

Revue de bibliologie : schéma et schématisation. Société de bibliologie et de schématisation. Paris : S. B. S., 1986-

Revue théorique internationale dirigée par R. Estivals, elle publie des articles de haut niveau et se veut résolument acteur de la recherche dans son domaine. Les rapports entre bibliographie et bibliologie y sont fréquemment abordés.

3.2. Définitions et théorie de la bibliographie

ZIVNY, Ladislav J. La Classification des différentes branches de la science des livres : objet et but de la bibliographie. **CONGRES INTERNATIONAL DES BIBLIOTHECAIRES ET DES BIBLIOPHILES, Paris, 1923. Procès-verbaux et mémoires.** Paris : Jouve, 1925, p. 307-313.

FRIEDEN, P. Bibliographie : étymologie et histoire du mot. **Revue de synthèse**, 1934, p. 45-52 et 116-119.

Cet article, comme le précédent, est intéressant au titre de l'étude historique de l'évolution de la définition de la bibliographie. Les objectifs et le domaine impartis à la bibliographie sont par ailleurs évoqués de façon très claire dans l'intervention de Juliette Ernst :

ERNST, Juliette. La Bibliographie servante de l'humanisme. **Mémorial des études latines : mélanges offerts à Jean Marouzeau**, Paris : Les Belles-Lettres, 1948, p. 153-160.

VARET, Gilbert. Histoire et savoir : introduction théorique à la bibliographie. Paris : Les Belles-Lettres, 1956. 225 p. *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 12. Bibliogr.

Etude philosophique, cet ouvrage présente une définition originale de la méthode en bibliographie, de ses objectifs et de son fonctionnement. Il expose les liens existant entre savoir et bibliographie. Le présent travail doit beaucoup à la vision exposée par G. Varet.

TABLE DES MATIERES

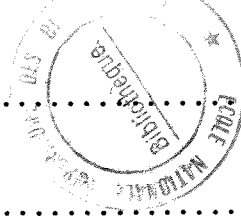
La question bibliographique : De l'absence et de la nécessité d'une histoire "historienne" de la bibliographie.- Ambigüité et négativité de la notion de bibliographie : des écrivains aux bibliographes.- Difficultés d'une définition ; l'objet et la méthode..... p. 1

Politique et/ou philosophie de la bibliographie : Le principe d'exhaustivité, de l'humanisme à la Révolution française ; oublis et exclusions de l'histoire littéraire et de la bibliographie.- La politique des choix : de la bibliographie critique à la bibliographie propagandiste, de l'universalisme choisi à la sélection partisane.- Censure et bibliographie : des bibliographes acteurs de la censure aux bibliographes victimes de la censure ; cas particulier des répertoires d'ouvrages censurés..... p. 9

Notes bibliographiques :..... p. 25

Avant-propos à la bibliographie :..... p. 27

Bibliographie sommaire :..... p. 29





* 9 5 5 2 1 4 1 *